



LE PRESIDENT

Paris, le 21 juillet 2015

Objet : Confusion entre l'Observatoire de la laïcité et « l'Observatoire de la laïcité du Val d'Oise »

Madame la Présidente,

Mon attention a été appelée sur le nom de l'association que vous présidez et dont les statuts ont été déposés en sous-préfecture d'Argenteuil, et la confusion qu'il entraîne entre celle-ci et l'Observatoire de la laïcité, commission consultative placée auprès du Premier ministre créée en 2007 et que je préside.

En effet, différents journalistes, acteurs associatifs et élus ont pu croire, à tort, que votre association privée était une délégation institutionnelle de notre commission.

C'est pourquoi, afin d'éviter tout malentendu et dans notre intérêt commun, je me permets de vous demander s'il vous serait possible de bien vouloir modifier le nom de cette association ou de préciser le statut exact de celle-ci lors de vos prises de position publiques.

La même demande a été transmise à M. Jean-Michel Quillardet, président de l'observatoire international de la laïcité contre les dérives communautaires, qui, devant l'Observatoire de la laïcité en 2013, avait fait part de sa volonté de modification de nom.

Vous remerciant par avance, veuillez recevoir, Madame la Présidente, mes plus sincères salutations.

Jean-Louis Bianco

Madame Laurence Marchand-Taillade
Membre du bureau national du Parti radical de gauche
Parti radical de gauche
13, rue Duroc
75007 Paris